

sortiraient face à un Congrès américain de plus en plus rétif et protectionniste.

Pour les trois partenaires actuels, l'élargissement de l'Accord offre davantage que l'accès à des marchés dynamiques, il augure de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances pour s'attaquer aux graves questions commerciales à venir et il fournit un cadre de négociation équilibré propre à la réalisation de nos objectifs. D'aucuns avancent que l'ALENA devrait être approfondi — et ses difficultés aplanies — avant d'envisager son élargissement à d'autres membres. Je leur rétorquerai que les deux vont de pair.

Tant le Canada que le Mexique ont déjà manifesté leur désir de voir l'Accord rapidement étendu aux pays de l'hémisphère occidental. S'il est critique que l'accession du Chili soit une réussite, aucune raison n'empêche d'accueillir à terme tous les pays prêts à respecter ses règles et disciplines, ni n'oblige d'ailleurs à limiter son extension aux pays de l'hémisphère. En effet, la clause d'accession ne mentionne pas «des pays de l'hémisphère occidental» mais simplement des «pays ou groupes de pays». Pour leur part, Singapour, l'Australie, le Pakistan et la Nouvelle-Zélande, entre autres, se sont montrés intéressés. La seule réelle épreuve décisive de l'adhésion devrait être l'engagement de respecter les disciplines de l'Accord et la volonté de collaborer à la réforme progressive du commerce et de l'investissement.

Si l'ALENA évoluait en ce sens, les répercussions pourraient se faire sentir au-delà de l'hémisphère. Cette évolution montrerait aux pays qui refusent de prendre en compte nos objectifs d'accès aux marchés et de réforme commerciale que cet hémisphère, outre son engagement primordial à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce, a une stratégie à long terme et une orientation bien précise. Elle prouverait que nous, au moins, sommes déterminés à instaurer un ordre économique international plus ouvert, mieux structuré et davantage plurilatéral. Elle sensibiliserait en outre les pays réticents à libéraliser leur marché au risque qu'ils courent de rester en marge du dynamique courant régionaliste qui se fait jour.

À long terme, le principal avantage de l'ALENA réside peut-être dans sa capacité de créer une dynamique de concurrence externe ayant pour effet de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires à l'échelle mondiale, autrement dit sa capacité de lancer une nouvelle vague de libéralisation du commerce mondial. Car, en définitive, c'est sur le système commercial multilatéral dans son ensemble — et en particulier sur la nouvelle Organisation mondiale du commerce — qu'il nous faut compter pour l'expansion à long terme du libre-échange et de l'investissement.